



Monceau Convertibles

FR0007046446

Prospectus simplifié

Le prospectus simplifié est le document d'information clé pour tout investisseur. Il fournit les éléments essentiels à la prise de décision, dans une présentation claire et exhaustive. Il fait la synthèse des informations contenues dans la note détaillée. Ce document doit être remis obligatoirement au futur investisseur, préalablement à la souscription. Ce document, pour sa partie statistique, fait l'objet d'une mise à jour annuelle.

I - Partie A, statutaire

II - Partie B, statistique

PARTIE A STATUTAIRE

Présentation succincte

Code Isin	FR0007046446
Dénomination	Monceau Convertibles
Forme juridique	Fonds Commun de Placement de droit français
Date de création	26/06/2000
Compartiment / nourricier	Néant
Société de Gestion	La Française des Placements Investissements
Gestionnaire comptable par délégation	BNP Paribas Asset Servicing
Dépositaire	BNP Paribas Securities Services
Commissaire aux comptes	Deloitte Touche Tohmatsu
Commercialisateur	Monceau Assurances

Informations concernant les placements et la gestion

Classification	Diversifié
OPCVM d'OPCVM	Jusqu'à 100 % de l'actif net
Objectif de gestion	Monceau Convertibles a pour objectif d'obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice Exane Euro Zone Convertible Bond.
Indicateur de référence	<p>L'indice de référence est l'indice Exane Euro Zone Convertible Bond. Toutefois, le Fonds ne se fixe pas de contraintes a priori en termes de risque relatif (tracking error), la composition du portefeuille pouvant s'éloigner significativement de celle de l'indice.</p> <p>L'indice Exane Euro Zone Convertible Bond est composé de l'ensemble des pays et des secteurs de la zone euro. Il est calculé par Exane, entreprise d'investissement spécialisée dans l'intermédiation sur le marché secondaire des actions et produits dérivés sur actions pour clientèle institutionnelle.</p> <p>Toute information sur la composition de l'indice peut être obtenue auprès de la société Exane.</p>

<p>Stratégie d'investissement</p>	<p>La stratégie d'investissement de Monceau Convertibles consiste à gérer un portefeuille diversifié d'obligations convertibles en actions et titres assimilés des pays de la communauté européenne, soit directement, soit au travers de parts ou actions d'OPCVM de pays de la communauté européenne.</p> <p>Le style de gestion vise à assurer une progression du portefeuille supérieure à celle de l'indice de référence, avec une capacité de résistance durant les périodes de tensions sur les taux d'intérêt et de consolidation des marchés d'actions.</p> <p>Afin de réaliser son objectif de gestion, le gérant construira de manière discrétionnaire un portefeuille équilibré, composé essentiellement d'obligations convertibles.</p> <p>La liste des obligations pouvant être détenues en portefeuille est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - obligations émises par des entreprises industrielles ou commerciales appartenant au secteur privé ayant leur siège social dans un pays de l'Union Européenne ; - obligations émises par l'Etat français ou un Etat membre de l'Union Européenne ; - obligations émises par des établissements publics ou des agences gouvernementales de l'Union Européenne ; - obligations émises par des organismes supra-nationaux (exemples : BEI, BIRD, Banque mondiale, OCDE). <p>La durée n'est en outre pas arrêtée et le FCP pourra investir sans référence à des critères de notation financière particuliers.</p> <p>Le FCP peut également détenir jusqu'à 100% de son actif en OPCVM de pays de la communauté européenne. Ces OPCVM seront sélectionnés de manière discrétionnaire et seront essentiellement des OPCVM d'obligations convertibles des pays de la communauté européenne.</p> <p>Ces OPCVM pourront le cas échéant être gérés par la société de gestion ou une société liée.</p> <p>Le Fonds peut intervenir ponctuellement sur des instruments financiers à terme, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré : contrats à terme (futures), options, swaps. Chaque instrument dérivé répond à une stratégie précise de couverture ou d'exposition visant à (i) assurer la couverture partielle du portefeuille ou de certaines classes d'actifs détenues en portefeuille aux risques de marché (taux, actions, et/ou change) (ii) reconstituer de façon synthétique des actifs particuliers, (iii) augmenter l'exposition du Fonds au risque de marché (taux et/ou actions) en vue de réaliser l'objectif de gestion. La limite d'engagement sur l'ensemble de ces marchés est fixée à 100 % de l'actif net du Fonds.</p> <p>La couverture de change n'est pas systématique et suit le processus d'allocation global.</p>
--	---

<p>Profil de risque</p>	<p><i>Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.</i></p> <p>Le Fonds est exposé principalement à plusieurs facteurs de risque :</p> <ul style="list-style-type: none"> (i) un risque de taux, induit par une hausse non anticipée des taux nominaux ou des taux réels, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds; (ii) un risque de baisse des actions sous-jacentes des obligations convertibles détenues en portefeuille, qui fait baisser la valeur liquidative du Fonds; (iii) un risque de baisse de la valeur des fonds sous-jacents, qui fait baisser la valeur liquidative ; (iv) un risque de crédit induit par une dégradation non anticipée des signatures (par exemple: passage d'une obligation notée BBB à une notation inférieure) ou des pays d'émission des obligations détenues en portefeuilles, entraînant une baisse de la valeur liquidative du Fonds ; (v) un risque de défaut non anticipé des émetteurs de titres détenus en portefeuille, entraînant ainsi une baisse de la valeur liquidative du Fonds (vi) un risque de perte en capital : l'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.
--------------------------------	--

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type	<p><u>Souscripteurs concernés</u> : Tous souscripteurs.</p> <p><u>Profil du souscripteur type</u> :</p> <p>L'OPCVM s'adresse aux investisseurs souhaitant utiliser l'univers d'investissement des obligations convertibles pour rechercher une exposition de leurs placements au marché actions moins risquée qu'un investissement direct.</p> <p>La durée de placement recommandée est de 2 ans minimum.</p> <p><u>Proportion du patrimoine financier qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds</u> :</p> <p>Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépend de la situation financière de l'investisseur. Pour le déterminer, l'investisseur doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et à moyen terme, mais également de son souhait de prendre des risques ou au contraire de privilégier un investissement prudent. Il est fortement recommandé à l'investisseur de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques du Fonds.</p>
---	--

Informations sur les frais, commissions et la fiscalité

i) Commissions de souscription et de rachat

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Les commissions acquises à l'OPCVM servent à compenser les frais supportés par l'OPCVM pour investir ou désinvestir les avoirs confiés. Les commissions non acquises reviennent au commercialisateur.

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux, Barème
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	valeur liquidative x nombre de parts	4 % maximum
Commission de souscription acquise à l'OPCVM	valeur liquidative x nombre de parts	Néant
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	valeur liquidative x nombre de parts	Néant
Commission de rachat acquise à l'OPCVM	valeur liquidative x nombre de parts	Néant

Voir note détaillée

ii) Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Frais de fonctionnement et de gestion [Taux, Barème (TTC)]
Frais de fonctionnement (incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou fonds d'investissement)	Actif net	1,794 % TTC maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Prestataires percevant des commissions de mouvement : société de gestion, dépositaire	<p>Société de gestion : montant de la transaction</p> <p>Dépositaire : nombre de transactions (pour les transactions) ; montant de la position débitrice ou créditrice (pour les opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres)</p>	<p>- <i>Instruments monétaires</i> : 0,012% (dont part revenant au dépositaire : 22 euros pour les valeurs françaises et 35 euros pour les valeurs étrangères)</p> <p>- <i>Autres produits de taux</i> : 0,024% (dont part revenant au dépositaire : 22 euros pour les valeurs françaises ; 35 euros pour les valeurs étrangères)</p> <p>- <i>Convertibles < 5 ans</i> : 0,06% (dont part revenant au dépositaire : 22 euros pour les valeurs françaises ; 35 euros pour les valeurs étrangères)</p> <p>- <i>Convertibles > 5 ans</i> : 0,24% (dont part revenant au dépositaire : 22 euros pour les valeurs françaises ; 35 euros pour les valeurs étrangères)</p> <p>- <i>Futures</i> : 5 € par lot (revenant à la société de gestion)</p> <p>- <i>Swaps de taux et swaps de change</i> : 35 euros (revenant intégralement au dépositaire)</p> <p>- <i>Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres</i> : débit : Eonia + 0,5% l'an (revenant intégralement au dépositaire); crédit : Eonia -0,5% l'an (revenant intégralement au dépositaire).</p>

Commissions en nature : néant

Frais de gestion indirects maximum supportés par le fonds : les frais de gestion fixes des OPCVM dans lesquels le Fonds est investi ne dépassent pas 2,392 % TTC l'an.

iii) Régime fiscal

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

iv) Informations d'ordre commercial

Conditions de souscription et de rachat	Les souscriptions et rachats portent sur un nombre entier de parts, sont reçus par La Française des Placements Investissements, sont centralisés chaque jour de Bourse avant 11 heures et sont effectués sur la base de la prochaine valeur liquidative.
Date de clôture de l'exercice	Dernier jour de bourse du mois de juin
Affectation des résultats	OPCVM à parts de capitalisation
Périodicité de calcul de la valeur liquidative	Chaque jour de bourse ouvert à Paris, à l'exclusion des jours fériés légaux en France.
Lieu et modalité de publication des valeurs liquidatives	La valeur liquidative est disponible sur le site www.placements.fr
Devise de libellé des parts	EURO
Date de création	Cet OPCVM a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers le 26/05/2000. Il a été créé le 26/06/2000.

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

**La Française des Placements Investissements,
17 rue de Marignan,
75008 Paris**

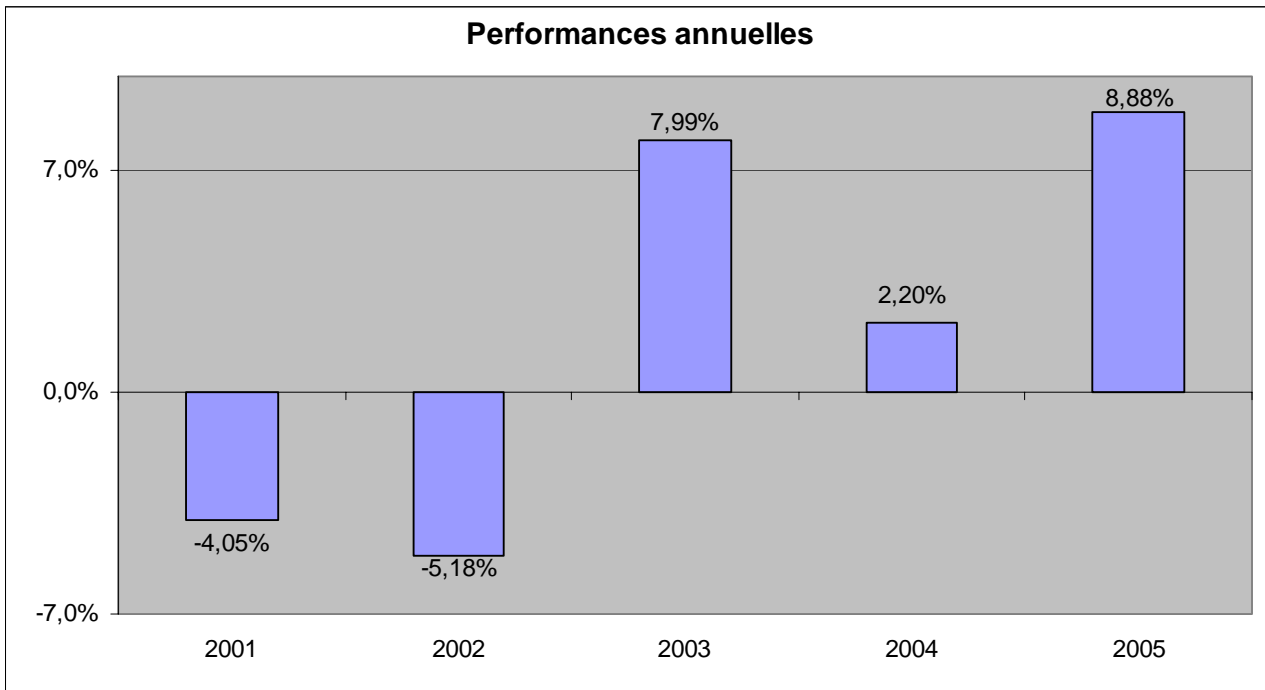
Date de publication du prospectus : 24/04/2006

**Le site de l'AMF www.amf-france.org contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.
Le présent prospectus doit être remis aux souscripteurs préalablement à la souscription.**

MONCEAU CONVERTIBLES

PARTIE B STATISTIQUE

Performances du FCP au 30 décembre 2005



NB : performances flat en Euro

Performances	1 an	3 ans	5 ans
OPCVM	8,88%	6,31%	1,80%
Benchmark	NA	NA	NA

NB : performances en Euro, annualisées pour les périodes supérieures à l'année

AVERTISSEMENT ET COMMENTAIRES EVENTUELS

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Elles ne sont pas constantes dans le temps.